

REGLEMENT DU TOURNOI DE SIMPLES DU T.C.M.M. DU 19 JUIN AU 29 JUIN 2025

Règlement général du tournoi.

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l'AFT selon les règles de la FRBT.
2. Les rencontres se disputent en deux sets gagnants avec tie-break à 6/6.
3. Tout joueur doit se munir de 4 balles en bon état (sauf pour les clubs fournissant les balles). Tout joueur non présent en tenue de tennis à l'appel de son match, sera immédiatement scratché.
4. Les inscriptions doivent parvenir pour le **Mardi 17 juin 2025 à 20H.**
5. Tirage au sort le **mercredi 18 juin 2025.**
6. **Consulter Mon AFT** pour prendre connaissance de son horaire.
7. Si le J-A doit téléphoner pour renseigner la 1^{ère} programmation, l'inscription sera majorée de **3€.**
8. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au tournoi : **W-O excusé ou non.**
9. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le J-A tranchera, sans appel, tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Règlement particulier du tournoi.

10. La tenue de tennis est de rigueur.
11. Le tournoi se déroulera du **19 juin au 29 juin 2025**, sur 4 terrains en chevron 400 dont 2 couverts mais aérés. Les 4 terrains sont éclairés pour les matches à heures tardives.
12. Les inscriptions sont limitées à deux catégories par joueur ou joueuse. La clôture des inscriptions se fera le mardi 17 juin 2025 à 20h. **Les organisateurs du tournoi établiront les horaires d'après les disponibilités renseignées par les joueurs sur la fiche d'inscription, dans la mesure du possible, et ce, pour toute la durée du tournoi. Ils sont donc tenus de respecter leurs engagements. Ils devront toutefois être disponibles le 1^{er} W-E du tournoi, voire le vendredi et jeudi.** Les joueurs qui participent à plusieurs catégories du tournoi peuvent être amenés à jouer plusieurs matches sur une même journée.
13. **Les joueurs doivent obligatoirement être disponibles, toute la journée, le dimanche des finales.**
14. Les inscriptions seront closes si le quota est atteint. Un tableau ne sera tiré que s'il compte 4 inscriptions au minimum chez les adultes.
15. Le droit d'inscription est fixé à 15€. Il comprend la redevance à l'AFT.
16. La remise des prix aura lieu le dimanche 29 juin 2025.

Juge-Arbitre :
DE BLOUDTS A.
CLAERHOUDT P.
PIRSON B.

AFT Hainaut